

Montréal, le 8 décembre 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**OBJET : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et
demandes de modification des tarifs de Gazifère inc. à compter du
1^{er} janvier 2023 et du 1^{er} janvier 2024
Dossier Régie : R-4194-2022, Phase 3B**

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception, dans le cadre du dossier susmentionné, de la pièce B-0267, soit la réponse à l'engagement n°1 pris lors de l'audience, déposée sous pli confidentiel le 5 décembre 2023. La Régie demande aux intervenants de déposer, le cas échéant, leurs commentaires sur cette pièce **au plus tard le mardi 12 décembre à 16 h**. Gazifère pourra y répondre, le cas échéant, **d'ici le jeudi 14 décembre 2023 à 16 h**.

La Régie confirme également que, bien que les notes sténographiques rapportent un second engagement, la Régie juge que la réponse fournie lors de l'audience permet d'y répondre. Elle n'attend donc pas de réponse à l'engagement n° 2.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ml